

Les licences pro s'imposent sur le marché

Huit mois après l'obtention de la licence professionnelle, 36 % des diplômés 2003 poursuivent leurs études et 64 % ont choisi la vie active. Ceux-ci s'en sortent relativement bien par rapport à leur prédécesseurs de 2002 dans une conjoncture économique particulièrement difficile. Certes, ils sont plus touchés par le chômage et la durée pour trouver un premier emploi s'est allongée. Il n'en reste pas moins que ceux qui occupent un emploi sont plus souvent en CDI, plus souvent sur des postes de cadre. La situation des diplômés est meilleure quand ils ont suivi la formation en apprentissage ou en contrat de qualification. Le stage effectué durant la licence se révèle un atout majeur pour une bonne insertion, pour peu qu'il ait été suffisamment long.

285 diplômés de 11 licences professionnelles

Les licences professionnelles se développent rapidement depuis leur création à la rentrée 2000 : 758 licences accueillent en 2003-2004 près de 15.000 étudiants. Pour sa part, l'université de Marne-la-Vallée accueille 412 étudiants dans 16 licences (26 options) ; l'UMLV est donc bien placée en termes de « part de marché ». Environ 5.000 étudiants de plus entreront en licence pro en octobre 2004.

En 2002-2003, 285 étudiants ont obtenu une licence professionnelle à l'université de Marne-la-Vallée (parmi les 342 inscrits dans ce type de diplôme). Depuis 2001, année de la première génération de diplômés de licence professionnelle, le nombre de licenciés a été multiplié par plus de 5, en raison notamment de l'ouverture de nouvelles licences professionnelles chaque année (cf. l'encadré « 11 licences professionnelles, 17 options »).

Des diplômés déjà titulaires d'un diplôme professionnel

Quasiment les deux tiers des diplômés de licence professionnelle ont validé un BTS (42 %) ou un DUT (24 %). Environ un quart est diplômé de l'ESIEE (Ecole Supérieure d'Ingénieurs en Électronique et Électrotechnique). Ce qui s'explique par le partenariat existant entre cet établissement et la licence professionnelle « Réseaux et télécommunications ». A peine 4 % des diplômés ont obtenu un DEUG.

Les étudiants choisissent de faire une licence professionnelle car c'est un moyen d'accéder à une double compétence (49 % des interrogés). 39 % estiment qu'il s'agit pour eux d'une suite naturelle de leurs études antérieures, notamment ceux qui viennent d'un BTS ou d'un DUT (48 %) ; ces derniers choisissent fréquemment de faire une licence professionnelle pour se spécialiser. Parmi les 9 étudiants ayant précédemment validé un DEUG, 4 pensent que la licence professionnelle constitue pour eux une réorientation.

11 Licences, 17 options

Les licences professionnelles sont des diplômes créés par arrêté du 17 novembre 1999. L'UMLV joue clairement la carte de ces nouvelles formations : en 2000 elle proposait 2 licences professionnelles, avec deux options chacune, pour 63 inscrits. En 2001, 6 licences professionnelles accueilleraient 245 étudiants dans 12 options différentes. En 2002, les 342 étudiants ont pu choisir parmi 11 licences professionnelles, soit 17 options :

- ✓ **Activités et techniques de communication**
 - option Services et technologies de l'information et de la communication
- ✓ **Activités juridiques**
 - option Services Management et droits des affaires immobilières
- ✓ **Bois et ameublement**
 - option Chargé d'affaires en agencement
- ✓ **Commerce**
 - option Acheteur industriel
- ✓ **Gestion de la production industrielle**
 - option Contrôle et maintenance des systèmes industriels
 - option Gestion et assurance de la qualité et analyse fonctionnelle
 - option Maintenance et expertise des véhicules automobiles, spécialité carrosserie
- ✓ **Hôtellerie et tourisme**
 - option Tourisme et nouvelles technologies
 - option Restauration collective
 - option Management des établissements de loisirs
- ✓ **Intervention sociale**
 - option Management d'unité de travail dans les organismes de protection sociale
- ✓ **Métiers de l'édition**
 - option Responsable de la gestion des flux numériques et industries graphiques
- ✓ **Réseaux et télécommunications**
 - option Architectures numériques des systèmes embarqués
 - option Electronique des communications
 - option Microélectronique
- ✓ **Systèmes informatiques et logiciels**
 - option Décision et traitement de l'information, data-mining
- ✓ **Techniques et activités de l'image et du son**
 - option Gestion de production en cinéma d'animation et vidéo

En 2003-2004, l'offre de licence professionnelle s'est encore étoffée : 16 diplômes proposant 26 options. 412 étudiants ont opté pour ce type de formation.

Des licences ancrées dans le monde professionnel

Les licences professionnelles de l'UMLV annoncent plus de 40 partenariats avec des entreprises. De plus, parmi les diplômés, 44 % suivaient les enseignements tout en étant en apprentissage ou en contrat de qualification et 5 % étaient inscrits en formation continue. Un pied dans la vie active qui se concrétise également par le stage d'au moins 16 semaines que doivent effectuer les étudiants. Dans les faits, 27 % des étudiants ni en apprentissage, ni en contrat de qualification, ni en formation continue ont réalisé un stage d'une durée inférieure à 4 mois. Mais ils sont 39 % à être restés plus de 6 mois en entreprise. Toutefois, seulement 17 % des diplômés ont réalisé ce stage dans une entreprise partenaire de la licence. D'ailleurs, plus de 60 % disent avoir trouvé leur stage par leurs propres moyens.

Le stage : une expérience bénéfique, pourvu qu'il dure suffisamment longtemps

Les étudiants sont relativement satisfaits de cette première expérience : plus de 80 % sont satisfaits du contenu du stage et des compétences qu'il leur a permis d'acquérir ; 60 % sont satisfaits de l'adéquation entre la formation théorique et la formation pratique. En ce qui concerne l'accompagnement dans cette première démarche, 74 % sont satisfaits du suivi réalisé par leur tuteur professionnel mais seulement 48 % le sont de celui réalisé par leur tuteur enseignant.

Afin d'être pleinement profitable, le stage doit avoir une durée minimum de 4 mois. En effet, les étudiants ayant bénéficié d'un stage court sont moins satisfaits que ceux ayant eu un stage plus long. En particulier, 68 % des étudiants ayant effectué un stage inférieur à 4 mois sont satisfaits des compétences qu'ils ont pu acquérir, contre 87 % de ceux ayant réalisé un stage entre 4 et 6 mois et 90 % de ceux pour qui le stage a duré plus de 6 mois. 74 % sont satisfaits du contenu du stage, contre plus de 80 % pour les autres. 45 % sont satisfaits de l'adéquation entre le stage et les enseignements de licence (contre plus de 70 %). 61 % se déclarent satisfaits de l'encadrement du tuteur professionnel (contre 80 % pour les autres). Enfin, la satisfaction concernant le suivi du tuteur enseignant augmente avec la durée du stage : 39 % des étudiants ayant effectué un stage de moins de 4 mois, contre 41 % si le stage a duré entre 4 et 6 mois et 65 % quand le stage a duré plus de 6 mois.

Méthodologie

Les diplômés 2003 de licence professionnelle ont été interrogés sur leur situation en mars 2004, par téléphone. Les informations récoltées ont été complétées par les données de la base de données Apogée, notamment en ce qui concerne les caractéristiques socio-démographiques et scolaires.

Parmi les 285 diplômés, 237 ont pu être joints, soit un taux de réponse de 83,2 %. Les non répondants ne diffèrent pas significativement des répondants (selon un test du khi-deux) du point de vue des caractéristiques socio-démographiques et scolaires. Toutefois, parmi les 17 étudiants étrangers, seuls 58,8 % ont répondu à l'enquête (contre 84,7 % des français). Malgré cette limite, les résultats de l'enquête peuvent être étendus à l'ensemble des diplômés 2003.

Cette enquête réalisée en mars 2004 a également permis d'interroger 155 diplômés 2002, déjà enquêtés en mars 2003 (soit 90,6 % des répondants en mars 2003) et de faire un point sur leur situation 20 mois après l'obtention de la licence (cf l'encadré « 20 mois après la licence, 38 % sont en études. La situation des jeunes sur le marché de l'emploi s'améliore »).

Les deux tiers des licenciés sont sur le marché de l'emploi

Parmi les 237 enquêtés, 151 ont choisi de s'insérer sur le marché du travail, soit 64 %, les autres ayant préféré poursuivre leur cursus de formation. Un étudiant s'est déclaré inactif au moment de l'enquête.

En mars 2004, 27 % des licenciés ayant choisi la vie active sont en recherche d'emploi (contre 21 % des diplômés 2002). Parmi les chômeurs, les trois quarts n'avaient jamais occupé d'emploi depuis l'obtention de leur diplôme (contre 55 % l'année précédente).

Un accès à l'emploi rapide grâce au stage

Plus des deux tiers des diplômés ont obtenu leur premier emploi sans délai. Les autres ont mis en moyenne 2,4 mois pour trouver leur premier poste. C'est beaucoup plus que le temps qui a été nécessaire pour les diplômés 2002 (1,8 mois en moyenne). 43 % des diplômés ont été recrutés dans l'entreprise de leur stage (contre 37 % des diplômés 2002). Ainsi, 47 % des apprentis ou des étudiants en contrat de qualification ont obtenu leur premier poste par ce moyen. En revanche, cela ne concerne que 34 % des étudiants « normaux ». Les partenariats conclus entre les entreprises et l'UMLV sont donc efficaces à double titre : d'une part les étudiants trouvent un emploi rapidement et d'autre part ils

permettent aux entreprises de recruter des étudiants avec la garantie de leurs compétences (puisqu'elles les ont formés en partie).

Pour trouver leur premier emploi, les diplômés ont effectué des candidatures spontanées (56 %), toutefois, elles n'ont été efficaces que pour 10 % d'entre eux. Ils ont également regardé du côté des professionnels de l'emploi (ANPE et APEC, 41 %, agences d'intérim, 37 %), mais ces moyens se sont révélés décevants : 0,8 % ont trouvé leur premier emploi grâce à l'ANPE ou l'APEC et 7,5 % grâce aux agences d'intérim. 48 % ont utilisé internet, ce qui a permis à 9 % des diplômés d'obtenir leur premier poste.

7 licenciés sur 10 ont un emploi stable et 1 sur 2 occupe un emploi de niveau intermédiaire

Près de 70 % des jeunes ont un emploi stable, quasiment tous à temps complet (96 %). 5 personnes ont un contrat à temps partiel (3 en CDI et 2 en CDD). 29 % occupent un emploi de technicien ou de contremaître et 22 % sont sur des postes de professions « intermédiaires ». 30 % des actifs obtiennent un poste de cadre, ce qui est un taux élevé. 15 % sont sous-employés puisqu'ils occupent des postes d'employés, voire d'ouvriers.

Situation des diplômés 2002 et 2003 8 mois et 20 mois après la licence

	Diplômés 2002		Diplômés 2003
	8 mois après la licence	20 mois après la licence	8 mois après la licence
Nombre d'enquêtés	171	155	237
Vie active (%)	50	62	64
Taux de chômage (%)	21	20	27
Temps de recherche du 1er d'emploi (mois)	1,8		2,4
Emploi stable (%)	58	75	69
Salaire net médian	1325	1425	1350

Sources : Enquête licence professionnelle 2004
Enquête licence professionnelle 2003

Un contexte difficile

Le marché de l'emploi n'est guère favorable depuis 2002 : le taux de chômage augmente. L'INSEE note que «entre 2002 et 2003, le marché du travail s'est dégradé à tous les niveaux de la hiérarchie des professions salariées, sauf pour les employés. Les risques de chômage se sont accrus dans des proportions analogues pour les cadres, les professions intermédiaires et les ouvriers » (Bigot, 2004). Les chiffres publiés par la DARES (2004) confirment cette dégradation de l'emploi pour 2004.

Dans un contexte particulièrement tendu, comment s'en sortent les diplômés de licences professionnelles 8 mois après leur sortie d'études ? Leur situation est comparée à celle des diplômés 2003 interrogés dans les mêmes conditions, également 8 mois après la fin de leur formation. Le taux de chômage des diplômés 2003 est supérieur à celui des diplômés 2002 (27 % contre 21 %). De plus, parmi les chômeurs, plus nombreux sont ceux qui n'ont jamais travaillé (76 % contre 56 %). Ceux en emploi, mis à part les diplômés recrutés dès la sortie de la licence, ont mis plus de temps pour trouver leur premier emploi (2,4 mois contre 1,8 mois). En revanche, ceux qui ont pu trouver un emploi sont globalement dans une situation plus favorable : plus souvent en CDI (69 % contre 58 %), plus souvent cadres (30 % contre 15 %).

Salaire médian : 1 350 euros

La moitié des diplômés ont un salaire mensuel net supérieur à 1 350 euros. Mais les salaires sont fortement dispersés : un quart des salariés gagne moins de 1 200 euros et un quart plus de 1 600 euros. La hiérarchie des salaires suit celle des PCS : les diplômés cadres gagnent en moyenne 1 580 euros, les professions intermédiaires 1 380 euros, les employés 1 200 euros et les ouvriers 1 000 euros.

12 diplômés ont connu une mobilité professionnelle

Huit mois après l'obtention de la licence, 12 diplômés occupent leur deuxième poste, soit 11 % des jeunes en emploi. Ce changement d'emploi leur a permis d'avoir une évolution de salaire notable : leur salaire au moment de leur entrée dans leur nouvelle fonction était supérieur en moyenne de 185 euros au dernier salaire de leur ancien poste. De plus, leur nouvelle activité offre plus de stabilité : 7 diplômés ont quitté un CDD pour un CDI. En revanche, la mobilité professionnelle est peu payante du point de vue de la PCS : seuls 2 diplômés ont accédé à un poste de cadre ; un autre était cadre dès son premier emploi et l'est resté en changeant de poste.

L'apprentissage et les contrats de qualification sont payants

Les étudiants ayant suivi leur licence en apprentissage ou en contrat de qualification sont moins souvent au chômage que les étudiants « classiques » (17 % contre 38 %). De plus, parmi les jeunes en emploi, les apprentis et les étudiants sous contrat de qualification sont plus souvent en emploi stable (71 % contre 64 %), sur des postes de cadre (37 % contre 18 %).

Le rôle clé du stage pour une bonne insertion

Les jeunes recrutés dans l'entreprise de leur stage sont plus souvent cadres que leurs camarades (39 % contre 23 %). Les entreprises font donc confiance aux jeunes qu'elles forment. De plus, la durée du stage influence fortement l'insertion professionnelle : les étudiants ayant effectué un stage inférieur à 4 mois sont moins souvent en CDI que les autres (50 % contre 74 %) ; ceux ayant bénéficié d'un stage de plus de 6 mois sont plus souvent cadres (40 % contre 15 %). En revanche, les étudiants ayant eu un stage de plus de 6 mois sont plus souvent au chômage au moment de l'enquête que les autres. Disponibles plus tard sur le marché de l'emploi, ils ont eu moins de temps pour trouver un emploi.

BTS et DUT : pas les mêmes perspectives de carrières

Avant d'intégrer une licence professionnelle, 42 % des étudiants avaient validé un BTS et 24 % un DUT. Les deux sont des diplômés de niveau bac + 2, mais ne sont pas équivalents en terme d'insertion après la licence professionnelle. Les titulaires d'un BTS sont moins souvent au chômage (22 % contre 28 % pour les DUT). Parmi ceux en emploi, ils sont plus souvent en CDI (74 % contre 60 %). En revanche, ils ont moins souvent accès à des postes de cadre (26 % contre 36 %).

Des emplois en entreprise privée, en région parisienne

La grande majorité des diplômés travaille dans une entreprise privée (91 %). La plupart ont trouvé un emploi dans la région parisienne (72,5 %). La Seine-et-Marne a du mal à garder les étudiants qu'elle forme : d'une part seuls 15 % des diplômés travaillent dans ce département, et d'autre part, parmi les 17 étudiants dans ce cas, 12 sont originaires de ce département. Parmi les 29 diplômés qui se sont installés en province, 14 sont originaires du département dans lequel ils travaillent.

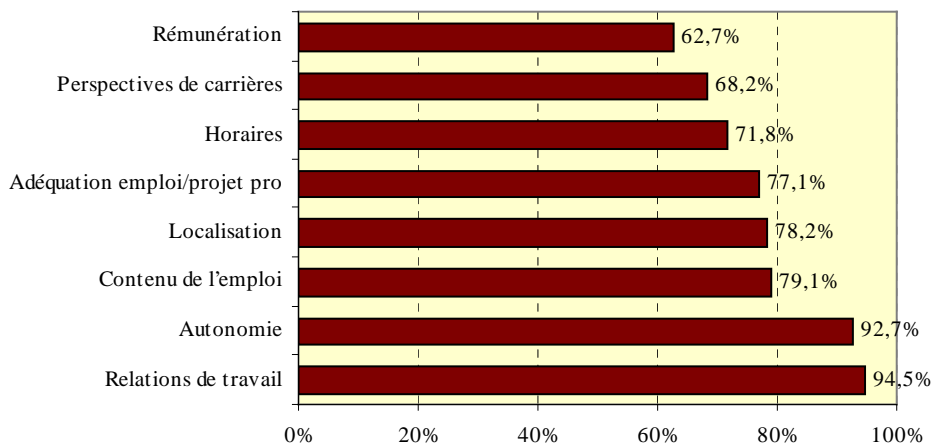
Sans surprise, les jeunes restés en région parisienne (hors Seine-et-Marne) gagnent en moyenne plus que les provinciaux : 1 460 euros contre 1 370 euros. La différence est particulièrement notable pour les « gros » salaires : 36 % des franciliens gagnent plus de 1 600 euros en mars 2004 contre 17 % des provinciaux. Le cas des Seine-et-marnais est atypique : leur salaire est en moyenne inférieur à celui des autres franciliens mais également à celui des provinciaux (1 290 euros en moyenne).

Satisfaction dans l'emploi

Globalement les diplômés de licence sont satisfaits de l'emploi qu'ils occupent, en particulier de l'autonomie qu'ils peuvent avoir et des relations avec leur entourage professionnel (plus de 90 % de satisfaits). Trois autres points de satisfaction : le contenu du travail, l'adéquation entre leur emploi et leur projet professionnel et la localisation de l'emploi (plus de 75 % de satisfaits). D'ailleurs ceux qui travaillent en province ou en Seine et Marne sont plus satisfaits du lieu de leur emploi (plus de 85 % de satisfaits) que

ceux travaillant dans le reste de la région parisienne (71 % de satisfaits). Si 81 % des étudiants employés à Paris sont satisfaits, ils ne sont plus que 67 % à l'être si leur emploi se situe en banlieue. Les étudiants sont en revanche plus critiques quant à leur rémunération (ce qui est un résultat « classique » des enquêtes d'insertion). De plus, à peine deux tiers estiment que leur emploi correspond à leur formation.

Part de satisfaits parmi les diplômés en emploi



Source : Enquête licence professionnelle, Université de Marne-la-Vallée, 2004

Au moment de l'enquête, **22 % des étudiants en emploi en recherchent un autre**. Logiquement, ils sont plus nombreux lorsqu'ils sont en CDD (32 % contre 17 % de ceux en CDI). Mais la nature du contrat n'explique pas totalement la recherche d'un autre emploi. En effet, le degré de satisfaction dans l'emploi est moindre chez les étudiants ayant entrepris des démarches pour changer d'emploi : ils sont moins satisfaits de leur rémunération (d'ailleurs ils gagnent en moyenne 124 euros de moins que ceux qui ne recherchent pas d'autre emploi), du contenu de leur emploi, de l'adéquation entre leur emploi et leur formation et entre leur emploi et leur projet professionnel, de leurs perspectives de carrière. Les jeunes diplômés envisagent plus souvent de quitter leur emploi lorsque celui-ci est leur premier que lorsqu'ils sont sur leur deuxième poste (22 % contre 17 %).

36 % des licenciés poursuivent leurs études

Après l'obtention de leur licence, 36 % des étudiants continuent leurs études (contre 50 % des diplômés 2002). C'est le cas des deux tiers des diplômés de la licence professionnelle « réseaux et télécommunications » ; en effet, les étudiants de cette licence sont également inscrits dans l'école d'ingénieur ESIEE ; c'est donc fort logiquement qu'ils poursuivent leurs études au sein de cette école. Si on écarte ces étudiants un peu particuliers, il reste 25 % des diplômés en études (soit 45 diplômés) :

quasiment la moitié continue son cursus en maîtrise (dont 2 étudiants en MST et 2 étudiants en IUP), 10 étudiants préparent un concours de l'enseignement, 4 choisissent à nouveau une licence (dont 1 une licence professionnelle et 1

Une licence professionnelle : seul moyen d'avoir un bac + 3 ?

Dix diplômés de licence professionnelle préparent un concours de l'enseignement : aucun n'a recherché d'emploi avant de s'inscrire dans ce type de formation. Six d'entre eux estiment qu'il s'agit d'une suite naturelle de la licence. Tout laisse à penser que ces étudiants n'ont intégré une licence professionnelle que pour obtenir le niveau d'études nécessaire pour se présenter aux concours. En effet, 9 sur les 10 ont un bac technologique ou professionnel. Peut-être ont-ils estimé qu'ils avaient peu de chances d'obtenir une licence générale, puisque les bacheliers non généraux ont moins de chances de réussite que les bacheliers généraux. Un choix qui n'est pas un mauvais calcul : en cas d'échec aux concours, leur licence professionnelle leur permettra de mieux s'insérer sur le marché du travail qu'avec une licence générale.

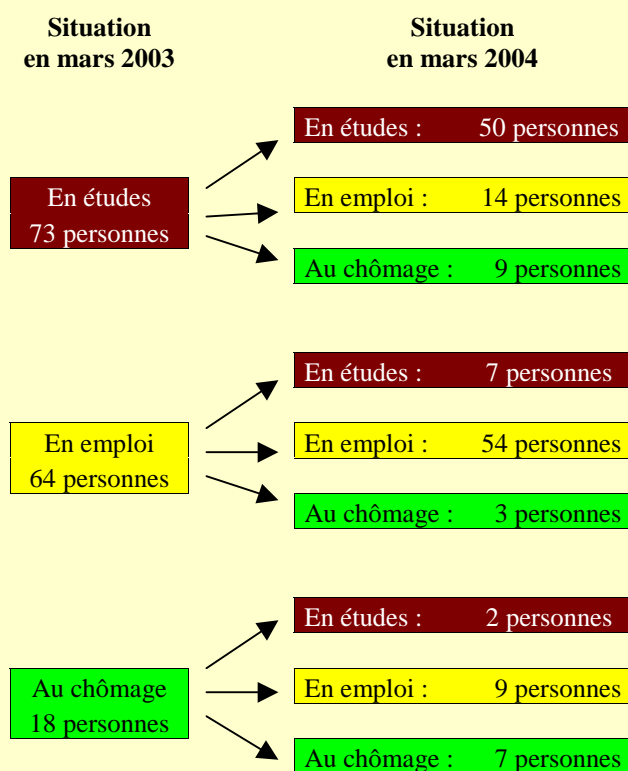
une licence IUP). Au total, 7 étudiants sont toujours inscrits dans une formation de niveau bac + 3, et un diplômé a même repris une inscription en DEUG. On peut imaginer que la poursuite d'études était un projet qui s'était dessiné bien avant l'obtention de la licence : seuls 5 étudiants ont recherché un emploi avant de se réinscrire dans l'enseignement supérieur et 4 d'entre eux n'en ont pas trouvé. D'ailleurs la moitié des étudiants estime que continuer leurs études est une suite naturelle de la licence ; un quart choisit de poursuivre des études pour accéder à une double compétence.

Tous les étudiants en formation continue durant la licence ont arrêté leurs études ; 15 % des étudiants en apprentissage ou en contrat de qualification poursuivent leur cursus contre 38 % des autres étudiants. D'autres caractéristiques individuelles influencent la décision de poursuivre des études : être une fille, avoir validé un DUT avant la licence (plutôt qu'un BTS), avoir un des parents titulaires au moins d'un bac¹.

**20 mois après la licence professionnelle, 38 % des diplômés 2002 sont encore en études.
La situation des jeunes sur le marché de l'emploi s'améliore.**

Vingt mois après l'obtention de leur licence, 38 % des diplômés 2002 sont en études (22 % si on retire les étudiants de l'ESIEE ; ceux-ci obtiennent la licence professionnelle tout en étant inscrits dans un cursus d'ingénieur) ; 7 personnes parmi les 59 en études travaillent en même temps. La plupart (50 parmi les 59 en études) continuent le parcours de formation initié depuis la licence. Restent 9 personnes qui sont en reprise d'études : 2 à la suite d'une période de chômage et 7 qui occupaient un emploi en mars 2003.

Evolution de la situation des diplômés 2002



En mars 2004, 96 diplômés 2002 sont sur le marché du travail. 80 % occupent un emploi. Le taux de chômage 20 mois après l'obtention de la licence s'élève à 20 %. Toutefois, le taux de chômage est de 39 % pour les jeunes ayant prolongé leurs études d'un an après la licence. Il est de 14% pour ceux qui ont choisi la vie active dès la licence validée. Parmi les 19 chômeurs en mars 2004, 7 n'ont jamais occupé d'emploi. Ce premier poste, ils le recherchent depuis plus de 20 mois.

Parmi les 77 diplômés qui occupent un emploi, 75 % sont en CDI (contre 58 % 8 mois après la licence), 16 % sont cadres (comme en mars 2003). La moitié gagne plus de 1425 euros nets par mois (soit 100 euros de plus qu'en mars 2003).

Globalement, en mars 2004, la situation des diplômés 2002 est donc meilleure que celle qu'ils connaissaient un an plus tôt.

Sources : Enquête licence professionnelle 2004
Enquête licence professionnelle 2003

¹. Pour l'étude des facteurs influençant la poursuite d'études, les étudiants de l'ESIEE ont été retirés de l'analyse.

Bilan. Profil d'emploi du titulaire d'une licence professionnelle

Huit mois après l'obtention d'une licence pro, **36 % des diplômés 2003 prolongent leur parcours de formation**. Ce pourcentage est moins élevé que celui observé pour la promotion 2002 mais il reste élevé pour un diplôme qui a pour vocation une insertion immédiate sur le marché. Et surtout, il est nettement plus élevé à Marne-la-Vallée que dans d'autres universités (l'université de Sciences et Technologies de Lille I interdit la réinscription de ses titulaires d'une licence professionnelle).

Les trois quarts des étudiants qui ont choisi la vie active s'insèrent relativement vite et bien, grâce en particulier au stage réalisé durant la licence. 30 % occupent un poste de cadre, soit un pourcentage double de celui observé pour les diplômés 2002. La licence pro est une formation relativement jeune ; elle commence à être mieux identifiée et reconnue par les entreprises.

L'université de Marne-la-Vallée a choisi de développer les licences professionnelles. Pour garantir l'insertion professionnelle de ses diplômés, elle devra être vigilante sur la durée du stage : plus le stage en entreprise est long, plus il est payant en terme d'insertion. Par ailleurs, l'université a tout intérêt à **poursuivre le développement de la formation par apprentissage**, qui constitue déjà un de ces points forts : elle accueille en 2003-2004 950 apprentis dont 256 (soit 27 %) en licence professionnelle. En effet, les apprentis font partie des jeunes qui s'insèrent le mieux sur le marché de l'emploi.

Un défi demeure : **accueillir en licence pro davantage de titulaires d'un DEUG**. Peu sont candidats. De plus, les jurys de recrutement préfèrent favoriser des étudiants ayant déjà une approche de la vie active (titulaires de BTS et DUT). Or, les étudiants de DEUG n'ont pas tous vocation à poursuivre leurs études en « master ». Des actions d'information et d'orientation doivent être développées dans les deux premières années du nouveau cycle « licence » afin d'attirer une partie des étudiants dans un diplôme qui – cette enquête le prouve – a commencé à faire ses preuves sur le marché du travail.

Les résultats d'enquêtes sur le devenir des titulaires d'une licence professionnelle commencent à être publiés par des observatoires universitaires (OFIP 2004, ODE 2003, ORES 2004). Leurs résultats concordent largement : les licences pro accueillent très peu de titulaires de DEUG ; les poursuites d'études sont minoritaires (sauf à Marne-la-Vallée) ; le taux de chômage, significatif, se réduit au fil du temps. **Le profil d'emploi du nouveau diplômé est majoritairement le suivant** : emploi stable, à temps complet, dans le secteur privé et dans la région d'obtention du diplôme, emploi de niveau technicien supérieur, rémunéré environ 1400 euros nets par mois.

Pour aller plus loin

BIGOT Jean-François

Enquête sur l'emploi 2003. L'emploi diminue et le chômage augmente fortement
INSEE, INSEE première n°958, avril 2004.

DARES

Le marché du travail en mars 2004

DARES, Premières informations n°23.1, juin 2004.

MAILLARD Dominique, **VENEAU** Patrick

Les licences professionnelles. Les voies étroites de la professionnalisation à l'université
CEREQ, BREF n°197, mai 2003.

ODE

Enquête auprès des titulaires d'une licence professionnelle obtenue à l'université Bordeaux I. Promotions 2001 et 2002
Université de Bordeaux 1, juin 2003.

OFIP

Devenir des diplômés d'une licence professionnelle en 2001 & 2002

Université des Sciences et Technologies de Lille, Flash, 05 / 2004.

OFIPE résultats

Licences professionnelles : année 3

Ministère de l'Éducation nationale, CEREQ, 2003